



APPEL À L'ACTION

donner la priorité à l'approche centrée sur la personne pour lutter contre les maladies non transmissibles chroniques et graves, telles que le diabète de type 1, la drépanocytose et les cardiopathies de l'enfant

Dar es Salaam, République-Unie de Tanzanie

Nous, participants à la toute première Conférence internationale sur PEN-Plus en Afrique (CIPPA), qui s'est tenue du 23 au 25 avril 2024 à Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie), reconnaissons l'urgence que représente la charge croissante des maladies non transmissibles (MNT) dans notre Région. Nous sommes très préoccupés par les implications pour le développement social et économique en Afrique, compte tenu du nombre croissant de personnes âgées de moins de 40 ans qui meurent inutilement.

Le thème de la conférence est le suivant : « **Donner la priorité à l'approche centrée sur la personne pour lutter contre les maladies non transmissibles chroniques et graves** », et il découle de l'engagement de l'Afrique à atteindre le niveau de santé le plus élevé possible pour ses populations, tel qu'énoncé dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, et plus particulièrement la **Déclaration de Brazzaville sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles dans la Région Africaine, le Pacte mondial sur les maladies non transmissibles 2020-2030**. En outre, à l'approche de l'évènement portant sur le thème « **En route vers 2025 : l'échéance mondiale pour les MNT** » qui se tiendra en 2025 lors de la quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2025, et des neuf cibles volontaires fixées pour la prévention et la maîtrise des MNT, qui visent à parvenir la réduction relative de 25 % du risque de décès prématuré imputable aux maladies cardio-vasculaires, au cancer, au diabète ou aux affections respiratoires chroniques.

Des progrès remarquables ont été accomplis quant aux indicateurs majeurs tels que l'espérance de vie, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et l'amélioration de la disponibilité, de la couverture et de l'utilisation des services de santé. En dépit ces avancées, les inégalités en matière de prestation de services persistent, **avec une charge croissante des MNT (chroniques et graves) et les enfants, en particulier, meurent de maladies traitables telles que le diabète de type 1, la drépanocytose et les cardiopathies congénitales et rhumatismales.**

En septembre 2015, l'**objectif de développement durable 3.4 énonçait la nécessité, « d'ici à 2030, [de] réduire d'un tiers la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles »**. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite le renforcement des systèmes de santé, y compris la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour des services intégrés centrés sur la personne et la garantie de la protection de la santé publique, ainsi qu'une meilleure préparation et une meilleure riposte aux flambées de maladies, aux épidémies et aux autres urgences de santé publique.

Nous restons déterminés à placer les populations au centre de nos préoccupations, à favoriser des synergies et la coordination et à rallier l'ensemble des parties prenantes à l'objectif de réduire d'un tiers la mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles, tout en ne laissant personne de côté.

NOUS AFFIRMONS NOTRE ENGAGEMENT À :

- ➔ plaider en faveur d'une **prise en compte accrue de l'urgence que représentent les maladies non transmissibles dans notre Région**, la perte prématurée de vies à toutes les étapes de la vie et l'accès extrêmement inéquitable à la prévention, au diagnostic, au traitement et aux soins continus ;
- ➔ **plaider avec force pour que l'attention soit portée sur les MNT chroniques et graves au sein des systèmes de santé existants** en élargissant la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins continus au niveau des soins de santé primaires ;
- ➔ **placer les populations au centre de nos préoccupations, favoriser des synergies et la coordination et rallier l'ensemble des parties prenantes** à l'objectif de réduire d'un tiers la mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles, tout en ne laissant personne de côté ;
- ➔ **améliorer les efforts de prévention des MNT en intensifiant les interventions de santé publique efficaces** pour aborder les principaux facteurs de risque modifiables; et assurer la mise en œuvre complète des interventions essentielles contre les MNT de l'OMS (WHO PEN) et PEN-Plus, et tirer parti de ces ressources pour étendre la portée des services de lutte contre les maladies non transmissibles ;
- ➔ **adopter efficacement l'approche pangouvernementale** de lutte contre les MNT, y compris la mobilisation des ressources nationales, le cas échéant, pour la prévention et la prise en charge des MNT.

NOUS LANÇONS L'APPEL SUIVANT :

- ➔ **Les gouvernements doivent tenir leurs engagements à l'égard de la stratégie régionale PEN-Plus**, en veillant à ce que les personnes atteintes de MNT graves, telles que le diabète de type 1, la drépanocytose et les cardiopathies de l'enfant, aient accès au niveau de soins requis, quelle que soit leur situation géographique ; mettre en œuvre des stratégies de prévention fondées sur des données probantes et adaptées aux besoins spécifiques des pays et des communautés ; améliorer la prise en charge des MNT en renforçant les services de soins primaires et en renforçant leurs capacités, en intégrant la prise en charge des MNT dans toutes les structures de soins de santé existantes et en veillant à la disponibilité des médicaments et services essentiels, en adoptant une approche intégrée de la prestation de services.
- ➔ **Les gouvernements doivent jouer un rôle moteur dans la santé publique au profit de leurs communautés** en prenant les mesures nécessaires pour réduire les facteurs de risque connus de maladies non transmissibles et en fournissant les services de santé nécessaires ; accroître les investissements nationaux ; et mobiliser et coordonner tous les acteurs concernés dans un but commun. Il s'agit notamment d'adopter une approche de promotion de la santé fondée sur le milieu, en tirant parti du changement social et comportemental, en nouant des partenariats entre les secteurs de la santé et d'autres secteurs, et en renforçant la collaboration avec les organismes bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé et la société civile ; ainsi qu'en suivant et en rendant compte des progrès accomplis dans la prise en compte des déterminants sociaux de la santé qui favorisent la propagation des maladies non transmissibles dans les communautés.
- ➔ **L'OMS doit renforcer son rôle de plaidoyer et de rassemblement auprès des pouvoirs publics, des fondations, de la société civile, des milieux universitaires et du secteur privé**, afin de faire en sorte que les objectifs de développement durable en général, et la couverture sanitaire universelle en particulier, occupent toujours le premier rang des programmes d'action politique et de développement et que des ressources intérieures et extérieures suffisantes soient mobilisées.
- ➔ **L'OMS devra aider les États Membres à créer des synergies et à partager les ressources au sein des programmes de santé afin d'intensifier la prévention et les soins pour des maladies** telles que l'hypertension et le diabète pendant la grossesse, de lutter contre les MNT et leurs comorbidités avec le VIH et d'autres situations d'urgence telles que la maladie à coronavirus 2019, la vaccination contre le papillomavirus humain, l'hépatite, et la mise en place de programmes intégrés de dépistage néonatal précoce au sein de l'unité de santé de la mère et de l'enfant en tant que domaines d'intervention clés pour réduire les décès prématurés dus aux MNT.
- ➔ **Les partenaires de développement et le secteur privé doivent accroître leurs investissements dans la lutte contre les MNT**, y compris dans la recherche et l'innovation et la fabrication locale de médicaments essentiels.

Nous remercions la République-Unie de Tanzanie pour l'accueil de la conférence, tout comme les ministres de la Santé de Cabo Verde et du Gabon pour leur présence et leur soutien.

Nous prions la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique de présenter cet appel à l'action à la soixante-quatorzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique et à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue en 2025. Nous prions les gouvernements de présenter cet appel à l'action à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue en 2025 pour obtenir un soutien mondial et réduire d'un tiers la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles en Afrique d'ici à 2030.

Dar es Salaam, le 25 avril 2024.